

L'objectif du Régime enregistré d'épargne-logement est «d'aider les jeunes à constituer le capital nécessaire à l'achat d'une maison». On pourrait se demander combien de jeunes font partie des catégories de revenu qui réalisent les plus grosses économies. Il est intéressant de noter que parmi les gens qui ont gagné de \$5,000 à \$10,000 par année, une personne seulement sur 49 a profité de la disposition. De ceux qui ont gagné de \$10,000 à \$15,000, une personne sur 32 a adhéré au Régime. Toutefois, dans la catégorie des gens qui ont gagné \$50,000 et plus, la proportion s'élève à une personne sur 16.

Je n'insisterai pas là-dessus. D'après ce que dit le Conseil national du bien-être social et les autres chiffres qui ont été cités, il est bien évident que ce sont les riches qui profitent de ce généreux programme. Un sur 16 de ceux qui gagnent plus de \$50,000 par année ont profité du régime d'épargne-logement enregistré.

Les échappatoires que fournit le régime sont très lucratives. Comme je l'ai montré, il y a toutes sortes de façons d'abuser du régime. A cet égard, je signale que bon nombre de propriétaires de maisons ont fait transférer leur propriété au nom de leur femme ou de leur mari et cotisé à un régime d'épargne-logement enregistré pour obtenir une déduction fiscale. Par exemple, si un homme a un revenu plus élevé que celui de sa femme, le régime constitue un moyen facile d'épargner de l'impôt tout en accumulant un fonds non imposable. Les intérêts produits par ce fonds ne sont pas imposables. Si le contribuable cotise \$1,000 pendant dix ans à un taux d'intérêt de 8 p. 100 par année, le fonds atteindra \$15,645. Un contribuable qui doit payer 30 p. 100 d'impôt sur la partie supérieure de son revenu épargnerait ainsi \$300 par année en impôt. Si ces \$300 étaient investis à 8 p. 100 par année, cette économie représenterait presque \$4,700 après dix ans. Ainsi, en cotisant \$1,000 par année pendant dix ans, on peut accumuler la somme rondelette de \$20,000.

Je le répète, l'un des conjoints peut devenir admissible en vendant sa part d'une maison à l'autre conjoint. De préférence, c'est le conjoint qui a le revenu le plus élevé qui vendrait sa part parce qu'il peut profiter davantage du régime d'épargne-logement. Le montant de cette économie non imposable peut servir à acheter une deuxième maison ou même à racheter la même maison du conjoint à qui elle appartient. C'est une nouvelle possibilité. Je sais que le ministre peut, en s'appuyant sur ses tableaux et ses chiffres, affirmer à la Chambre qu'un certain pourcentage des gens ont fait telle ou telle chose. Nous savons que le programme est offert à tout Canadien qui a les moyens d'en profiter. Malheureusement, peu de Canadiens ont les moyens financiers d'en profiter. Par conséquent, le régime n'est pas utilisé aux fins pour lesquelles il avait été conçu. Il est devenu un moyen d'éviter de payer une partie de ses impôts.

Il n'y a pas longtemps, j'ai posé une question hypothétique. J'ai demandé qui paierait les impôts nécessaires pour combler les frais des autres programmes dont notre pays a besoin et qui doivent être appuyés si chaque Canadien profitait du régime d'épargne-logement enregistré que je viens de décrire et du régime d'épargne-retraite enregistré. Combien de Canadiens assumerait le fardeau de ces impôts? Il y aurait très peu de gens. Nous connaissons leur indentité. Comme on le signalait

Impôt sur le revenu

cet après-midi, les pauvres et les pensionnés supporteraient probablement le fardeau.

● (2020)

Examinons le double programme du REEL et du REER. Examinons les avantages du régime enregistré d'épargne-retraite.

M. Saltsman: C'est important.

M. Rodriguez: Le député dit que c'est important. C'est très important. Mon parti préconise depuis longtemps l'adoption d'un régime national de pensions. Qu'obtenons-nous? Le régime de pensions du Canada. Je reconnais que les copains du gouvernement administrent des compagnies d'assurance et des banques de la rue Bay. Le gouvernement ne veut pas les provoquer. Cela les priverait d'une affaire très lucrative.

Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott) veut maintenant lutter contre les banques. Il n'a pas encore payé son voyage par avion à Toronto. Je voudrais savoir pourquoi il ne l'a pas fait. C'est important, particulièrement quand nous traitons avec les banques, ces puissantes entreprises qui calculent à leur façon les intérêts sur les épargnes des Canadiens.

Le régime enregistré d'épargne-retraite est censé aider les gens prévoyants à mettre de l'argent de côté pour leur retraite.

M. Saltsman: Seulement les gens riches et prévoyants; les gens pauvres et prévoyants n'ont pas d'argent.

M. Rodriguez: J'aimerais que le député ne parle pas ainsi de l'honorable représentante d'Ottawa-Carleton (M^{me} Piggott). Ce n'est qu'une pauvre petite chose.

Mme Piggott: Voici un cadeau pour vous.

M. Rodriguez: Ça ne va pas, monsieur l'Orateur. Je crois qu'on essaie de me soudoyer. Certains feraient n'importe quoi pour que j'arrête de parler et que je m'assoie. L'honorable représentante m'a offert des biscuits. Le cadeau conviendrait mieux au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

M. MacFarlane: Il ne mange que des Arrowroot.

Mme Piggott: Je les ai faits moi-même.

M. Saltsman: Elle doute que vous soyez une bonne pâte.

M. Rodriguez: Rien ne me fera fléchir, monsieur l'Orateur. Je ne me laisserai pas soudoyer.

M. Epp: C'est déjà fait.

M. Rodriguez: J'ai toujours voulu mettre la main dans le pot à biscuits de l'honorable représentante.

M. Saltsman: Attention. Nous avons eu un débat décent jusqu'ici.

M. Rodriguez: Eh bien! elle a un pot à biscuits dans son bureau.

Pour en revenir au Régime enregistré d'épargne-retraite, il était censé aider les gens économes à accumuler de l'épargne pour leur retraite. Or, il n'a aidé que les gens riches disposant d'un excédent de revenu qu'ils ne veulent pas laisser à l'impôt.